



Attijari **Titrisation**

Fonds de Titrisation

FT MIFTAH

COMPARTIMENT MIFTAH FONCTIONNAIRES II

RAPPORT TRIMESTRIEL D'ACTIVITE
Premier trimestre 2023

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II
Rapport Trimestriel T1-2023

Période d'arrêté : 24/12/2022 au 24/03/2023

Date d'arrêté : 24/03/2023



Attijari Titrisation

TABLE DES MATIÈRES

1 - Description du compartiment

2 - Informations sur l'actif

3 - Informations sur le passif

4 - Echancier des obligations

5 - Contact

FT MIFTAH
Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II
Rapport Trimestriel T1-2023

Période d'arrêté : 24/12/2022 au 24/03/2023

Date d'arrêté : 24/03/2023



Attijari Titrisation

I DESCRIPTION DU COMPARTIMENT

En date du 09/12/2019, le compartiment « MIFTAH Fonctionnaires II » du fonds de titrisation « FT MIFTAH » a acquis un portefeuille de 3820 créances hypothécaires, ayant à cette date un capital restant dû de 1.000.098.806,10 MAD. Ces créances résultent de prêts consentis par ATTIJARIWAFABANK à des particuliers fonctionnaires de l'Etat du Maroc, en vue de financer des acquisitions de logements.

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances à la date d'émission :

Date d'arrêté	09/12/2019
Nombre de créances	3820
Encours des créances	1 000 098 806,10
Capital restant dû minimal (MAD)	100 038,88
↳ En % de l'encours à l'émission	0,010%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 529 118,34
↳ En % de l'encours à l'émission	0,153%
Capital restant dû moyen (MAD)	261 805,97
↳ En % de l'encours à l'émission	0,026%
Taux moyen pondéré	4,93%
Loan-to-value moyenne pondérée (*)	60%
Durée vécue moyenne pondérée (années)	6,32
Durée résiduelle minimale (années)	2,08
Durée résiduelle maximale (années)	18,33
Durée résiduelle moyenne pondérée (années)	14,31

(*) la loan-to-value (LTV) d'une créance à une date donnée est le rapport entre le CRD de la créance à ladite date et l'estimation de la valeur du bien à la date d'octroi du crédit.

Cette acquisition de créances a été financée par le produit de l'émission de trois catégories de titres d'un montant global de 1.000.100.000,00 MAD, dont les caractéristiques sont présentées sur le tableau suivant :

Types de Titres	Nombre de titres	Nominal total (MAD)	Taux d'intérêt (*)	Prime de risque	Duration (**)
Obligations A1	7 500	750 000 000,00	3,03%	0,45%	5,12 ans
Obligations A2	2 000	200 000 000,00	3,51%	0,60%	10,74 ans
Parts	501	50 100 000,00	NA	NA	NA
Total	10 001	1 000 100 000,00			

(*) Le taux d'émission est calculé sur la base de la courbe zéro coupon correspondant à la courbe secondaire des taux des Bons du Trésor arrêlée au 03/12/2019.

(**) Selon un scénario basé sur un Taux de Remboursement Anticipé Annuel de 1,01% et un Taux de Déchéance Annuel de 0,11% sur le portefeuille des Créances cédées.

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II****Rapport Trimestriel T1-2023**

Période d'arrêté : 24/12/2022 au 24/03/2023

Date d'arrêté : 24/03/2023



Attijari Titrisation

II INFORMATIONS SUR L'ACTIF DU COMPARTIMENT**1 - Situation globale du stock de créances**

Le tableau ci-après détaille la situation du portefeuille de créances aux quatre dernières dates d'arrêté :

Date d'arrêté	24/06/2022	24/09/2022	24/12/2022	24/03/2023
Nombre de créances vivantes	3 434	3 386	3 335	3 290
Encours des créances (MAD)	770 375 718,41	747 734 833,53	724 259 621,84	703 395 619,89
Encours amorti sur le trimestre (MAD)	23 899 118,39	22 640 884,88	23 475 211,69	20 864 001,95
↳ En % de l'encours à l'émission	2,39%	2,26%	2,35%	2,09%
↳ Cumulé depuis l'émission	22,97%	25,23%	27,58%	29,67%
Capital restant dû minimal (MAD)	6 584,34	5 266,80	5 799,40	7 950,58
↳ En % de l'encours arrêté	<0,001%	<0,001%	<0,001%	0,001%
Capital restant dû maximal (MAD)	1 280 735,89	1 264 659,68	1 251 083,15	1 237 316,17
↳ En % de l'encours arrêté	0,166%	0,169%	0,173%	0,176%
Capital restant dû moyen (MAD)	224 272,41	220 766,12	217 171,85	213 800,64
↳ En % de l'encours arrêté	0,029%	0,030%	0,030%	0,030%
Taux moyen pondéré	4,92%	4,92%	4,92%	4,92%
Loan-to-value moyen pondéré	53,33%	52,60%	51,87%	51,23%
Durée vécue moyenne pondérée (ans)	8,81	9,06	9,31	9,57
Durée résiduelle minimale (ans)	0,08	0,08	0,08	0,17
Durée résiduelle maximale (ans)	16,08	15,83	15,69	15,08
Durée résiduelle moyenne pondérée (ans)	12,13	11,93	11,70	11,50

2 - Situation des remboursements par anticipation**Situation des remboursements par anticipation sur la période arrêtée**

Nombre de créances ayant fait l'objet de remboursements par anticipation

42

Flux de capital remboursé par anticipation

6 135 433,68

Historique des remboursements par anticipation sur l'année

Mois	Montant remboursé	En % de l'encours de début d'année
Janvier	1 223 354,35	0,17%
Février	3 030 523,94	0,42%
Mars	1 881 555,39	0,26%
Total	6 135 433,68	0,85%

3 - Situation des échéances impayés

Situation des échéances impayés à la date d'arrêté

Nombre de créances n'ayant aucune mensualité impayée	3 248
Nombre de créances ayant une seule mensualité impayée	20
Nombre de créances ayant plus d'une mensualité impayée	22
CRD des créances n'ayant aucune mensualité impayée	693 105 135,92
CRD des créances ayant une seule mensualité impayée	5 802 350,18
CRD des créances ayant plus d'une mensualité impayée	4 488 133,79

Historique des impayés sur l'année : créances ayant une seule échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours de début d'année
Janvier	5 496 369,69	0,76%
Février	5 515 721,87	0,76%
Mars	5 802 350,18	0,80%

Historique des impayés sur l'année : créances ayant plus d'une échéance impayée

Mois	CRD des créances impayés	En % de l'encours de début d'année
Janvier	5 363 775,89	0,74%
Février	4 812 823,30	0,66%
Mars	4 488 133,79	0,62%

4 - Situation des créances en défaut

Nombre de créances saines	3 290
Nombre de créances passées en défaut sur la période arrêtée	4
Nombre de créances passées en défaut depuis le début d'année	4
Nombre de créances passées en défaut depuis la date d'émission	24
Nombre de créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	1
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	1
Nombre de créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	2
Nombre de créances en défaut en cours de recouvrement	18
Nombre de dossiers en défaut clôturés	6
CRD total des créances saines	703 395 619,89
CRD total des créances passées en défaut sur la période arrêtée	1 319 624,48
CRD total des créances passées en défaut depuis le début d'année	1 319 624,48
CRD total des créances passées en défaut depuis la date d'émission	6 721 219,66
CRD total des créances reclassées en créances saines sur la période arrêtée	333 515,52
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis le début d'année	333 515,52
CRD total des créances reclassées en créances saines depuis la date d'émission	726 375,73
CRD total des créances en défaut en cours de recouvrement	4 631 545,15
Perte nette constatée sur les créances en défaut depuis la date d'émission	-
Montants recouverts des créances en défaut sur la période arrêtée	81,27
Montants recouverts des créances en défaut depuis le début d'année	81,27
Montants recouverts des créances en défaut depuis la date d'émission	1 376 534,33

Historique des défauts sur l'année

Mois	CRD en défaut constaté	En % de l'encours de début d'année
Janvier	216 549,05	0,03%
Février	340 115,68	0,05%
Mars	762 959,75	0,11%
Total	1 319 624,48	0,18%

5 - Historique de recouvrement

Historique des flux d'intérêts encaissés sur l'année

Mois	Flux d'intérêts	En % de l'encours de début d'année
Janvier	2 956 242,29	0,41%
Février	2 934 101,20	0,41%
Mars	2 781 726,14	0,38%
Total	8 672 069,63	1,20%

Historique des flux de capital encaissés sur l'année

Mois	Flux de capital	En % de l'encours de début d'année
Janvier	5 779 976,53	0,80%
Février	7 422 497,34	1,02%
Mars	6 423 805,64	0,89%
Total	19 626 279,51	2,71%

6 - Trésorerie du compartiment

Solde des comptes bancaires à la date d'arrêté

Solde du compte général (en MAD)	613 575,40
Solde du compte de réserve (en MAD)	1 005,52

Situation des placements de trésorerie en OPCVM à la date d'arrêté

Compte	Code ISIN	Libellé	Quantité	Valeur unitaire	Valeur totale
Compte général	-	-	-	-	-
Compte de réserve	MA0000040396	FCP OBLITOP	4 878,37	2 120,13	10 342 780,71

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T1-2023

Période d'arrêté : 24/12/2022 au 24/03/2023

Date d'arrêté : 24/03/2023



Attijari Titrisation

III INFORMATIONS SUR LE PASSIF DU COMPARTIMENT**1 - Frais et commissions supportés par le compartiment**

Les frais et commissions trimestriels supportés par le compartiment sont les suivants :

- la commission de recouvrement, payable à chaque date de paiement, égale à 0,010% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission du dépositaire, payable à chaque date de paiement, égale à 0,050% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de la société de gestion, payable à chaque date de paiement, égale à 0,200% (hors taxes) par an du CRD des créances cédées en début de période d'encaissement ;
- la commission de placement des titres, payable sur les quatre premiers trimestres, égale à 0,250% (hors taxes) du montant placé par l'organisme de placement ;
- la commission due à l'AMMC en tant qu'organisme de contrôle, payable à chaque date de paiement, selon la réglementation en vigueur ;
- les frais de Maroclear.

Le tableau suivant détaille les frais et commissions supportés par le compartiment sur l'année (les montants sont HT) :

Trimestre	T1-2023
Début de période	24/12/2022
Fin de période	24/03/2023
CRD début période	724 259 621,84
Recouvrement	17 858,46
Dépositaire	89 292,28
Gestion	357 169,13
AMMC	53 156,64
Maroclear	2 700,00
Total	520 176,51

2 - Opérations sur les titres émis par le compartiment

Obligations A1	Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année	63 403,98	475 529 850,00
T1-2023		
Coupon	480,28	3 602 100,00
Amortissement	2 748,30	20 612 250,00
Nominal restant dû final	60 655,68	454 917 600,00
Total coupon payé sur l'année	480,28	3 602 100,00
Total capital amorti sur l'année	2 748,30	20 612 250,00

Obligations A2	Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année	100 000,00	200 000 000,00
T1-2023		
Coupon	877,50	1 755 000,00
Amortissement	-	-
Nominal restant dû final	100 000,00	200 000 000,00
Total coupon payé sur l'année	877,50	1 755 000,00
Total capital amorti sur l'année	-	-

Parts résiduelles	Par titre	Total
Nominal restant dû au début de l'année	100 000,00	50 100 000,00
T1-2023		
Coupon	3 518,49	1 762 763,49
Amortissement	-	-
Nominal restant dû final	100 000,00	50 100 000,00
Total coupon payé sur l'année	3 518,49	1 762 763,49
Total capital amorti sur l'année	-	-

3 - Mise en jeu des mécanismes de couverture

Compte de réserve

Le compte de réserve du compartiment est crédité à chaque date de paiement, à partir des encaissements d'intérêts, dans le respect de l'ordre de priorité des paiements applicable, et ce à concurrence de son plafond de à 10 millions de dirhams.

Si à une date de paiement, la société de gestion constate que les encaissements d'intérêts sont insuffisants pour assurer le paiement des montants des coûts de gestion et des coupons dus par le compartiment à cette date de paiement, l'insuffisance en encaissement d'intérêts est couverte à partir des montants figurants au solde du compte de réserve.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, et le plafond du compte de réserve étant atteint, le compte de réserve n'a enregistré aucun mouvement sur la période arrêtée.

Solde du compte de réserve au début de la période arrêtée (hors plus-value OPCVM)	10 000 000,00
Alimentation du compte de réserve sur la période arrêtée	-
Plafond du compte de réserve atteint ?	Oui
Insuffisances en flux d'intérêts sur la période arrêtée	-
Montants du compte de réserve utilisées	-

Ligne de liquidités

Afin de permettre au Compartiment de financer ses besoins en liquidités, et ce dans le cas où le solde du compte de réserve n'est pas suffisant pour couvrir ces besoins, une ligne de liquidités d'un montant de 5 millions de dirhams a été consentie au compartiment par Attijariwafa bank.

Le compartiment n'ayant fait l'objet d'aucune insuffisance en flux d'intérêts sur la période arrêtée, le compartiment n'a pas fait appel à la ligne de liquidités.

Couverture de défaut par l'excess spread

Le compartiment ayant fait l'objet de cas de créances contentieuses sur la période arrêtée (voir la partie "Situation des créances en défaut"), le montant de capital en défaut constaté a été couvert à partir de l'excess spread brut et remboursé aux porteurs d'obligations, à la date de paiement, conformément à l'ordre de priorité des paiements applicable.

FT MIFTAH**Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II****Rapport Trimestriel T1-2023**

Période d'arrêté : 24/12/2022 au 24/03/2023

Date d'arrêté : 24/03/2023



Attijari Titrisation

IV ECHEANCIER PREVISIONNEL DES OBLIGATIONS

Date de paiement	OBLIGATION A1			OBLIGATION A2		
	CRD initial	Capital	Intérêts	CRD initial	Capital	Intérêts
24/06/2023	60 655,68	2 093,75	459,46	100 000,00	-	877,50
24/09/2023	58 561,93	2 094,74	443,60	100 000,00	-	877,50
24/12/2023	56 467,19	2 092,18	427,73	100 000,00	-	877,50
24/03/2024	54 375,01	2 094,49	411,89	100 000,00	-	877,50
24/06/2024	52 280,52	2 092,46	396,02	100 000,00	-	877,50
24/09/2024	50 188,06	2 093,09	380,17	100 000,00	-	877,50
24/12/2024	48 094,97	2 090,05	364,31	100 000,00	-	877,50
24/03/2025	46 004,92	2 086,25	348,48	100 000,00	-	877,50
24/06/2025	43 918,67	2 072,21	332,68	100 000,00	-	877,50
24/09/2025	41 846,46	2 054,95	316,98	100 000,00	-	877,50
24/12/2025	39 791,51	2 057,58	301,42	100 000,00	-	877,50
24/03/2026	37 733,93	2 053,02	285,83	100 000,00	-	877,50
24/06/2026	35 680,91	2 041,39	270,28	100 000,00	-	877,50
24/09/2026	33 639,52	2 032,01	254,81	100 000,00	-	877,50
24/12/2026	31 607,51	2 001,25	239,42	100 000,00	-	877,50
24/03/2027	29 606,26	1 971,20	224,26	100 000,00	-	877,50
24/06/2027	27 635,06	1 943,42	209,33	100 000,00	-	877,50
24/09/2027	25 691,64	1 924,49	194,61	100 000,00	-	877,50
24/12/2027	23 767,15	1 911,88	180,03	100 000,00	-	877,50
24/03/2028	21 855,27	1 889,19	165,55	100 000,00	-	877,50
24/06/2028	19 966,08	1 856,39	151,24	100 000,00	-	877,50
24/09/2028	18 109,69	1 833,61	137,18	100 000,00	-	877,50
24/12/2028	16 276,08	1 815,95	123,29	100 000,00	-	877,50
24/03/2029	14 460,13	1 798,92	109,53	100 000,00	-	877,50
24/06/2029	12 661,21	1 789,63	95,90	100 000,00	-	877,50
24/09/2029	10 871,58	1 772,29	82,35	100 000,00	-	877,50
24/12/2029	9 099,29	1 766,71	68,92	100 000,00	-	877,50
24/03/2030	7 332,58	1 749,92	55,54	100 000,00	-	877,50
24/06/2030	5 582,66	1 733,29	42,28	100 000,00	-	877,50
24/09/2030	3 849,37	1 710,13	29,15	100 000,00	-	877,50
24/12/2030	2 139,24	1 677,99	16,20	100 000,00	-	877,50
24/03/2031	461,25	461,25	3,49	100 000,00	4 466,54	877,50
24/06/2031	-	-	-	95 533,46	6 074,66	838,30
24/09/2031	-	-	-	89 458,80	5 960,35	785,00
24/12/2031	-	-	-	83 498,45	5 822,69	732,69
24/03/2032	-	-	-	77 675,76	5 673,23	681,60
24/06/2032	-	-	-	72 002,53	5 529,31	631,82
24/09/2032	-	-	-	66 473,22	5 359,57	583,30
24/12/2032	-	-	-	61 113,65	5 241,37	536,27
24/03/2033	-	-	-	55 872,28	5 074,14	490,27
24/06/2033	-	-	-	50 798,14	4 943,03	445,75
24/09/2033	-	-	-	45 855,11	4 859,97	402,37
24/12/2033	-	-	-	40 995,14	4 781,80	359,73
24/03/2034	-	-	-	36 213,34	4 726,67	317,77
24/06/2034	-	-	-	31 486,67	4 611,62	276,29
24/09/2034	-	-	-	26 875,05	4 477,52	235,82
24/12/2034	-	-	-	22 397,53	4 338,22	196,53
24/03/2035	-	-	-	18 059,31	4 217,70	158,47
24/06/2035	-	-	-	13 841,61	4 032,72	121,46
24/09/2035	-	-	-	9 808,89	3 823,23	86,07
24/12/2035	-	-	-	5 985,66	3 586,37	52,52
24/03/2036	-	-	-	2 399,29	2 399,29	21,05

FT MIFTAH

Compartiment MIFTAH Fonctionnaires II

Rapport Trimestriel T1-2023

Période d'arrêté : 24/12/2022 au 24/03/2023

Date d'arrêté : 24/03/2023



Attijari Titrisation

V CONTACT

Mohamed Yassine ZNATNI

Responsable Gestion et Structuration

m.znatni@attijariwafa.com

Tel : 05 22 49 39 94

ATTIJARI TITRISATION

163, avenue Hassan II – Casablanca

Tel : 05 22 49 39 90